

Journals of the Senate

Journaux du Sénat

1st Session, 37th Parliament

1ère session, 37e législature

Nº 48

Thursday, June 14, 2001

Le jeudi 14 juin 2001

1:30 p.m.

13 h 30

The Honourable DANIEL HAYS, Speaker

L'honorable DANIEL HAYS, Président

The Members convened were:

Les membres présents sont:

The Honourable Senators

Les honorables sénateurs

Andrevchuk Cordy Grafstein Losier-Cool Rompkey Atkins De Bané Graham Lynch-Staunton Rossiter Banks DeWare Gustafson Maheu Setlakwe Beaudoin Di Nino Hays Meighen Sibbeston Hervieux-Payette Bolduc Doody Simard Milne Bryden Eyton Hubley Moore Sparrow Fairbairn Buchanan Joyal Morin Spivak Kelleher Chalifoux Ferretti Barth Murray Stollery Stratton Taylor Christensen Finestone Kenny Nolin Finnerty Oliver Keon Cochrane Poulin (Charette) Cohen Fitzpatrick Kinsella Tkachuk Forrestall Comeau Kolber Poy Tunney Prud'homme Cook Furey Kroft Watt Cools Gauthier Lawson Rivest Wiebe Robichaud LeBreton Corbin Gill

The Members in attendance to business were:

Les membres participant aux travaux sont:

The Honourable Senators

Les honorables sénateurs

Andreychuk Cordy Graham Lynch-Staunton Rossiter De Bané *Angus Setlakwe Gustafson Maheu Atkins DeWare Meighen Sibbeston Hays Di Nino Hervieux-Payette Banks Milne Simard Beaudoin Doody Hubley Moore Sparrow Spivak Bolduc Joyal Morin Eyton Kelleher Bryden Fairbairn Murray Stollery Stratton Taylor Buchanan Ferretti Barth Kenny Nolin Chalifoux Finestone Keon Oliver Christensen Finnerty Kinsella *Pearson Tkachuk *Kirby Poulin (Charette) Tunney Cochrane Fitzpatřick Cohen Forrestall Kolber Poy Watt Prud'homme Comeau Furey Kroft Wiebe Cook Gauthier *Wilson Lawson Rivest Cools Gill LeBreton Robichaud Corbin Grafstein Losier-Cool Rompkey

PRAYERS

SENATORS' STATEMENTS

Tribute was paid to the Honourable Senator DeWare, who will retire from the Senate on August 9, 2001.

Tribute was paid to the Honourable Senator Cohen, who will retire from the Senate on July 23, 2001.

Some Honourable Senators made statements.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS

INTRODUCTION AND FIRST READING OF GOVERNMENT BILLS

A Message was brought from the House of Commons with a Bill C-11, An Act respecting immigration to Canada and the granting of refugee protection to persons who are displaced, persecuted or in danger, to which they desire the concurrence of the Senate.

The Bill was read the first time.

The Honourable Senator Robichaud, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Adams, that the Bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

A Message was brought from the House of Commons with a Bill C-24, An Act to amend the Criminal Code (organized crime and law enforcement) and to make consequential amendments to other Acts, to which they desire the concurrence of the Senate.

The Bill was read the first time.

The Honourable Senator Robichaud, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Poulin, that the Bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDERS OF THE DAY

GOVERNMENT BUSINESS

BILLS

Third reading of Bill C-25, An Act to amend the Farm Credit Corporation Act and to make consequential amendments to other Acts.

The Honourable Senator Tunney moved, seconded by the Honourable Senator Morin, that the Bill be read the third time.

The question being put on the motion, it was adopted.

PRIÈRE

DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS

Hommage est rendu à l'honorable sénateur DeWare, qui prendra sa retraite du Sénat le 9 août 2001.

Hommage est rendu à l'honorable sénateur Cohen, qui prendra sa retraite du Sénat le 23 juillet 2001.

Des honorables sénateurs font des déclarations.

AFFAIRES COURANTES

Introduction et première lecture de projets de loi émanant du gouvernement

La Chambre des communes transmet un message avec un projet de loi C-11, Loi concernant l'immigration au Canada et l'asile conféré aux personnes déplacées, persécutées ou en danger, pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le projet de loi est lu la première fois.

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Adams, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour une deuxième dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La Chambre des communes transmet un message avec un projet de loi C-24, Loi modifiant le Code criminel (crime organisé et application de la loi) et d'autres lois en conséquence, pour lequel elle sollicite l'agrément du Sénat.

Le projet de loi est lu la première fois.

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Poulin, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour une deuxième dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES DU GOUVERNEMENT

Projets de loi

Troisième lecture du projet de loi C-25, Loi modifiant la Loi sur la Société du crédit agricole et d'autres lois en conséquence.

L'honorable sénateur Tunney propose, appuyé par l'honorable sénateur Morin, que le projet de loi soit lu la troisième fois.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Bill was then read the third time and passed.

Ordered, That a Message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate have passed this Bill, without amendment.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Finnerty, seconded by the Honourable Senator Sibbeston, for the second reading of Bill C-29, An Act for granting to Her Majesty certain sums of money for the public service of Canada for the financial year ending March 31, 2002.

Debate.

DEFERRED DIVISION

At 3:00 p.m. and pursuant to Rule 66(3), the Senate proceeded to the taking of the deferred recorded division on the motion in amendment of the Honourable Senator Lynch-Staunton to the motion of the Honourable Senator Sibbeston, seconded by the Honourable Senator Milne, for the third reading of Bill C-4, An Act to establish a foundation to fund sustainable development technology.

The question was put on the motion in amendment of the Honourable Senator Lynch-Staunton, seconded by the Honourable Senator Cochrane, that the Bill be not now read a third time but that it be referred back to the House of Commons for further study.

The motion in amendment was negatived on the following division:

Le projet de loi est alors lu la troisième fois et adopté.

Ordonné : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce projet de loi, sans amendement.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Finnerty, appuyée par l'honorable sénateur Sibbeston, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-29, Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2002.

Débat.

VOTE DIFFÉRÉ

À 15 heures et conformément au paragraphe 66(3) du Règlement, le Sénat procède au vote par appel nominal différé sur la motion d'amendement de l'honorable sénateur Lynch-Staunton à la motion de l'honorable sénateur Sibbeston, appuyée par l'honorable sénateur Milne, tendant à la troisième lecture du projet de loi C-4, Loi créant une fondation chargée de pourvoir au financement de l'appui technologique au développement durable.

La question est mise aux voix sur la motion d'amendement de l'honorable sénateur Lynch-Staunton, appuyée par l'honorable sénateur Cochrane, que le projet de loi ne soit pas maintenant lu une troisième fois mais qu'il soit renvoyé à la Chambre des communes pour étude plus approfondie.

La motion d'amendement est rejetée par le vote suivant :

YEAS-POUR

The Honourable Senators—Les honorables sénateurs

NAYS—CONTRE

The Honourable Senators—Les honorables sénateurs

Adams	De Bané	Graham	Maheu	Setlakwe
Banks	Fairbairn	Hervieux-Payette	Milne	Sibbeston
Bryden	Ferretti Barth	Hubley	Moore	Sparrow
Bryden Chalifoux	Finestone	Joyal [°]	Morin	Stollery
Christensen	Finnerty	Kěnny	Poulin	Taylor
Cook	Fitzpatřick	Kolběr	Poy	Tunney
Cools	Furey	Kroft	Prud'homme	Watt
Corbin	Gauthier	Lawson	Robichaud	Wiebe—44
Cordy	Gill	Losier-Cool	Rompkey	

ABSTENTIONS

The Honourable Senators—Les honorables sénateurs

Nil\Aucun

The question then being put on the motion of the Honourable Senator Sibbeston, seconded by the Honourable Senator Milne, for the third reading of Bill C-4, it was adopted on division.

The Bill was then read the third time and passed, on division.

Ordered, That a Message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate have passed this Bill, without amendment.

BILLS

The Senate resumed debate on the motion of the Honourable Senator Finnerty, seconded by the Honourable Senator Sibbeston, for the second reading of Bill C-29, An Act for granting to Her Majesty certain sums of money for the public service of Canada for the financial year ending March 31, 2002.

After debate

The question being put on the motion, it was adopted.

The Bill was then read the second time.

With leave of the Senate,

The Honourable Senator Finnerty moved, seconded by the Honourable Senator Chalifoux, that the Bill be now read the third time.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Bill was then read the third time and passed.

Ordered, That a Message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate have passed this Bill.

Order No. 4 was called and postponed until the next sitting.

La motion de l'honorable sénateur Sibbeston, appuyée par l'honorable sénateur Milne, tendant à la troisième lecture du projet de loi C-4, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Le projet de loi est lu la troisième fois et adopté, avec dissidence.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce projet de loi, sans amendement.

Projets de loi

Le Sénat reprend le débat sur la motion de l'honorable sénateur Finnerty, appuyée par l'honorable sénateur Sibbeston, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-29, Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2002.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu la deuxième fois.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Finnerty propose, appuyée par l'honorable sénateur Chalifoux, que le projet de loi soit lu une troisième fois maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu la troisième fois et adopté.

Ordonné: Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce projet de loi.

L'article nº 4 est appelé et différé à la prochaine séance.

The Honourable the Speaker informed the Senate that a communication had been received from the Secretary to the Governor General.

The Communication was then read by the Honourable the Speaker as follows:

RIDEAU HALL

June 14, 2001

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du Secrétaire du Gouverneur général.

L'honorable Président donne alors lecture de la communication, comme suit :

RIDEAU HALL

le 14 juin 2001

Mr. Speaker:

I have the honour to inform you that the Right Honourable Adrienne Clarkson, Governor General of Canada, will proceed to the Senate Chamber today, the 14th day of June, 2001, at 17:00, for the purpose of giving Royal Assent to certain bills.

Yours sincerely,

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que la très honorable Adrienne Clarkson, Gouverneure générale du Canada, se rendra à la Chambre du Sénat, aujourd'hui, le 14 juin 2001 à 17 heures, afin de donner la sanction royale à certains projets de loi.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le secrétaire du Gouverneur général,

Barbara Uteck

Secretary to the Governor General

The Honourable The Speaker of the Senate Ottawa L'honorable Le Président du Sénat Ottawa

OTHER BUSINESS

SENATE PUBLIC BILLS

Orders No. 1 to 4 were called and postponed until the next sitting.

The Order was called to resume debate on the motion of the Honourable Senator Stratton, seconded by the Honourable Senator Cohen, for the second reading of Bill S-20, An Act to provide for increased transparency and objectivity in the selection of suitable individuals to be named to certain high public positions.

SPEAKER'S STATEMENT

You will recall that earlier this month, on June 5, Senator Joyal raised a point of order with respect to the possible requirement for royal consent in relation to Bill S-20. This bill, sponsored by Senator Stratton, seeks to establish a particular process within the Privy Council for the appointment of individuals to certain government positions.

In presenting his case, Senator Joyal urged me as Speaker to take the time necessary to study this matter, since it involved an important constitutional question. For his part, Senator Stratton suggested that the matter of royal consent could be discussed in the Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs together with the bill after second reading. This was followed by a proposal from Senator Kinsella who asked that I not consider this to be a point of order "in the ordinary sense that would hold up debate on the principle of the bill." At the time, I expressed to

AUTRES AFFAIRES

Projets de loi d'intérêt public du Sénat

Les articles \mathbf{n}^{os} 1 à 4 sont appelés et différés à la prochaine séance.

L'ordre du jour appelle la reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Stratton, appuyée par l'honorable sénateur Cohen, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-20, Loi visant à accroître la transparence et l'objectivité dans la sélection des candidats à certains postes de haut niveau de l'autorité publique.

DÉCLARATION DU PRÉSIDENT

Vous vous rappellerez que plus tôt au cours du mois, le 5 juin, le sénateur Joyal a fait un rappel au Règlement au sujet de la possibilité que le consentement royal soit nécessaire pour le projet de loi S-20. Ce projet de loi, parrainé par le sénateur Stratton, vise à établir un processus particulier au sein du Conseil privé en ce qui concerne les nominations à certains postes gouvernementaux.

En présentant ses arguments, le sénateur Joyal m'a exhorté en tant que Président à prendre le temps nécessaire pour étudier la chose car elle touche à une importante question constitutionnelle. Pour sa part, le sénateur Stratton a proposé que la question du consentement royal soit traitée au Comité sénatorial des affaires juridiques et constitutionnelles en même temps que le projet de loi après la deuxième lecture. Le sénateur Kinsella a ensuite demandé que je ne considère pas l'intervention comme un rappel au Règlement habituel, arrêtant le débat sur le principe du projet

the Senate my view that debate would be allowed to continue while I considered the point of order.

As I have tried to come to grips with the issue, I have found it more difficult than I had anticipated to identify the scope of the royal prerogative that might require the signification of royal consent when it is to be affected by a bill. Even the standard procedural authorities, normally useful guides to parliamentary practice, have not been fully satisfactory. Nor have the Canadian and British precedents, that I am reviewing, helped me to resolve all the questions that I have about the purpose of royal consent. I will need more time to look into this surprisingly complex question more thoroughly.

With the indulgence of the Senate, I intend to continue my study into the matter and report back to the Senate with a ruling at the earliest opportunity. In the meantime, I would remind all Honourable Senators that it remains proper to continue the debate on Bill S-20. There is no absolute requirement to secure royal consent, if it is considered necessary to the bill, before third reading. Should consideration of this bill be referred at some point to committee, I would be very interested to see if expert testimony could be heard with respect to royal consent in general and with specific regard to its possible application with respect to Bill S-20.

Ordered, That the Order to resume debate on second reading of Bill S-20 be postponed until the next sitting.

Order No. 6 was called and postponed until the next sitting.

REPORTS OF COMMITTEES

Consideration of the Second Report of the Special Committee of the Senate on Illegal Drugs (budget—release of additional funds) presented in the Senate on June 12, 2001.

The Honourable Senator Nolin moved, seconded by the Honourable Senator LeBreton, that the Report be adopted.

The question being put on the motion, it was adopted.

OTHER

Orders No. 44 (motion), 8 (inquiry), 54, 41 (motions), 7 (inquiry) and 3 (motion) were called and postponed until the next sitting.

Order No. 18 (inquiry) was called and postponed until the next sitting in the name of the Honourable Senator Comeau.

Orders No. 20, 13, 16, 6 and 11 (inquiries) were called and postponed until the next sitting.

Order No. 5 (inquiry) was called and pursuant to Rule 27(3) was dropped from the Order Paper.

de loi. À ce moment, j'ai indiqué au Sénat que le débat pourrait aller de l'avant pendant que je me pencherais sur le rappel au Règlement.

En cherchant à régler la question, j'ai constaté qu'il était plus difficile que je ne l'aurais cru de voir jusqu'où va la prérogative royale laquelle, si elle est altérée par un projet de loi, nécessite un consentement royal. Même les sources courantes d'information sur la procédure, qui s'avèrent habituellement de précieux guides en matière de coutume parlementaire, n'ont pu m'éclairer suffisamment. Les précédents canadiens et britanniques que je suis en train de consulter ne m'ont pas non plus permis de régler toutes les questions qui se posent concernant le but du consentement royal. Il me faudra plus de temps pour approfondir cette question d'une complexité étonnante.

Avec l'indulgence du Sénat, j'ai l'intention de poursuivre mon étude de la question et de présenter une décision au Sénat à la première occasion. En attendant, je rappelle à tous les honorables sénateurs qu'il reste tout à fait convenable de continuer le débat sur le projet de loi S-20. Il n'est pas nécessaire d'obtenir à tout prix le consentement royal, s'il est jugé nécessaire à l'adoption du projet de loi, avant la troisième lecture. Si ce projet de loi est renvoyé à un comité, il sera très intéressant de voir si des spécialistes peuvent témoigner sur le consentement royal en général, et dans le cas qui nous occupe en particulier, soit le projet de loi S-20.

Ordonné : Que l'ordre pour la reprise du débat portant deuxième lecture du projet de loi S-20 soit différé à la prochaine séance.

L'article nº 6 est appelé et différé à la prochaine séance.

RAPPORTS DE COMITÉS

Étude du deuxième rapport du Comité spécial du Sénat sur les drogues illicites (*budget—déblocage additionnel de fonds*), présenté au Sénat le 12 juin 2001.

L'honorable sénateur Nolin propose, appuyé par l'honorable sénateur LeBreton, que le rapport soit adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

AUTRES

Les articles nos 44 (motion), 8 (interpellation), 54, 41 (motions), 7 (interpellation) et 3 (motion) sont appelés et différés à la prochaine séance.

L'article n° 18 (interpellation) est appelé et différé à la prochaine séance, au nom de l'honorable sénateur Comeau.

Les articles n^{os} 20, 13, 16, 6 et 11 (interpellations) sont appelés et différés à la prochaine séance.

L'article nº 5 (interpellation) est appelé et conformément au paragraphe 27(3) du Règlement est rayé du Feuilleton.

Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Andreychuk calling the attention of the Senate to the Seventh Report of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs: The New NATO and the Evolution of Peacekeeping: Implications for Canada.

After debate,

The Honourable Senator Cools moved, seconded by the Honourable Senator Finestone, P.C., that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

INQUIRIES

The Honourable Senator Finestone, P.C., called the attention of the Senate to the Islamic Emirate of Afghanistan's May 22nd decree that would force non-Muslim's in that country to wear special identification on their clothing. She believes it is important that this distinguished Chamber not remain silent on this question but to go on record in expressing its collective displeasure with that nation's flirtation with policies that set the stage for events that proved horrific in recent human history. Let us learn from our mistakes. Let us not repeat them.

After debate,

The Honourable Senator Prud'homme, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Eyton, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator DeBané, P.C., called the attention of the Senate to Mr. Faisal Husseini, one of the great leaders of the Palestinian people, who died on May 31.

After debate.

The Honourable Senator Prud'homme, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Bolduc, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

MOTIONS

The Honourable Senator Robichaud, P.C., for the Honourable Senator Kirby moved, seconded by the Honourable Senator De Bané, P.C.:

That, notwithstanding the Order of the Senate adopted on March 1, 2001, the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, which was authorized to examine and report upon the developments since Royal Assent was given during the Second Session of the Thirty-sixth Parliament to Bill C-6, an Act to support and promote electronic commerce by protecting personal information that is collected, used or disclosed in certain circumstances, by providing for the use of electronic means to communicate or record information or transactions and by amending the Canada Evidence Act, the Statutory Instruments Act and the Statute Revision Act, be

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Andreychuk, attirant l'attention du Sénat sur le septième rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères, intitulé: La nouvelle OTAN et l'évolution du maintien de la paix : conséquences pour le Canada.

Après débat,

L'honorable sénateur Cools propose, appuyée par l'honorable sénateur Finestone, C.P., que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

INTERPELLATIONS

L'honorable sénateur Finestone, C.P., attire l'attention du Sénat sur le décret du 22 mai de l'Émirat islamique d'Afghanistan obligeant les non-musulmans de ce pays à porter un signe distinctif sur leurs vêtements. Elle pense qu'il est important que cette distinguée chambre ne reste pas silencieuse à ce sujet mais qu'elle déplore au nom de tous l'adoption, par cette nation, de politiques qui risquent d'aboutir, comme dans l'histoire récente de l'humanité, à des événements horribles. Il faut apprendre de ses erreurs pour ne pas les répéter.

Après débat,

L'honorable sénateur Prud'homme, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Eyton, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur De Bané, C.P., attire l'attention du Sénat sur M. Faisal Husseini, un des grands leaders du peuple palestinien, décédé le 31 mai dernier.

Après débat.

L'honorable sénateur Prud'homme, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Bolduc, que la suite du débat sur l'interpellation soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MOTIONS

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., au nom de l'honorable sénateur Kirby, propose, appuyé par l'honorable sénateur De Bané, C.P.,

Que par dérogation à l'ordre adopté par le Sénat le 1^{er} mars 2001, le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, autorisé à examiner pour en faire rapport sur les faits nouveaux survenus depuis la sanction royale au cours de la deuxième session de la trente-sixième législature du Projet de loi C-6, Loi visant à faciliter et à promouvoir le commerce électronique en protégeant les renseignements personnels recueillis, utilisés ou communiqués dans certaines circonstances, en prévoyant l'utilisation de moyens électroniques pour communiquer ou enregistrer de l'information et des transactions et en modifiant la Loi sur la preuve au Canada, la

empowered to present its final report no later than December 31, 2001.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Cools moved, seconded by the Honourable Senator Kinsella:

That this House, recognizing the great moral leadership provided by Nelson Mandela to South Africa and to all humanity, agree that he be declared an honorary citizen of Canada.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator DeWare moved, seconded by the Honourable Senator Kinsella:

That the Senate endorse and support the following statements from two of its Standing Committees in relation to Bill C-4 being An Act to establish a foundation to fund sustainable development technology.

From the Fifth Report of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources the following statement:

"The actions of the Government of Canada in creating a private sector corporation as a stand-in for the Foundation now proposed in Bill C-4, and the depositing of \$100 million of taxpayer's money with that corporation, without the prior approval of Parliament, is an affront to members of both Houses of Parliament. The Committee requests that the Speaker of the Senate notify the Speaker of the House of Commons of the dismay and concern of the Senate with this circumvention of the parliamentary process."

From the Eighth Report of the Standing Senate Committee on National Finance being its Interim Report on the 2001-2002 Estimates, the Committee's comments on Bill C-4:

"Senators wondered if this was an appropriate way to create such agencies and crown corporations. They questioned whether the government should have passed the bill before it advanced the funding. The members of the Committee condemn this process, which creates and funds a \$100 million agency without prior Parliamentary approval."

And that this Resolution be sent to the Speaker of the House of Commons so that he may acquaint the House of Commons with the Senate's views and conclusions on Bill C-4 being An Act to establish a foundation to fund sustainable development technology.

After debate,

The Honourable Senator Robichaud, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator De Bané, P.C., that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Loi sur les textes réglementaires et la Loi sur la révision des lois, soit habilité à présenter son rapport final au plus tard le 31 décembre 2001.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Cools propose, appuyée par l'honorable sénateur Kinsella,

Que le Sénat, reconnaissant l'exceptionnel leadership moral exercé par Nelson Mandela en Afrique du Sud et à l'échelle du monde entier, affirme qu'il soit désigné citoyen d'honneur du Canada.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur DeWare propose, appuyée par l'honorable sénateur Kinsella,

Que le Sénat sanctionne et appuie les déclarations suivantes de deux de ses comités permanents concernant le projet de loi C-4, Loi créant une fondation chargée de pourvoir au financement de l'appui technologique au développement durable.

La déclaration suivante, tirée du Cinquième rapport du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles :

« Les actions du Gouvernement du Canada, qui a créé une entreprise privée pour asseoir la Fondation dont la création est proposée dans le projet de loi C-4 et qui a déposé auprès de cette entreprise 100 millions de dollars provenant de la bourse des contribuables, sans obtenir au préalable l'autorisation du Parlement, constituent un affront aux parlementaires des deux chambres. Le Comité demande que le Président du Sénat informe le Président de la Chambre des communes de la consternation et de l'inquiétude que ce contournement du processus parlementaire causent au Sénat. »

La déclaration suivante, tirée du Huitième rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales, qui constitue son rapport provisoire sur le Budget des dépenses de 2001-2002 :

« Les sénateurs se sont demandé si c'était une façon convenable de créer des organismes et sociétés d'État de ce genre et si le gouvernement n'aurait pas dû adopter le projet de loi avant d'avancer les fonds promis. Les membres du Comité condamnent cette manœuvre par laquelle on a créé un organisme public et on lui a attribué 100 millions de dollars sans l'approbation préalable du Parlement. »

Et que cette résolution soit envoyée au Président de la Chambre des communes pour qu'il puisse informer la Chambre des communes du point de vue et des conclusions du Sénat concernant le projet de loi C-4, Loi créant une fondation chargée de pourvoir au financement de l'appui technologique au développement durable.

Après débat,

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur De Bané, C.P., que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

With leave.

The Senate reverted to Government Notices of Motions.

With leave of the Senate,

The Honourable Senator Robichaud, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Rompkey, P.C.:

That when the Senate adjourns today, it do stand adjourned until Tuesday, September 18, 2001, at 2:00 p.m.

The question being put on the motion, it was adopted.

Pursuant to Rule 135(4), the sitting was suspended until 4:55 p.m.

The sitting resumed.

ROYAL ASSENT

The Senate adjourned during pleasure to await the arrival of Her Excellency the Governor General.

After awhile, Her Excellency the Governor General, having come and being seated at the foot of the Throne—

The Honourable the Speaker commanded the Usher of the Black Rod to proceed to the House of Commons and acquaint that House that—

"It is the pleasure of Her Excellency the Governor General that they attend her immediately in the Senate Chamber."

The House of Commons being come,

One of the Clerks at the Table then read the titles of the Bills to be assented to as follows:

An Act to amend the Judges Act and to amend another Act in consequence (Bill C-12, Chapter 7, 2001)

An Act to implement an agreement between the Mohawks of Kanesatake and Her Majesty in right of Canada respecting governance of certain lands by the Mohawks of Kanesatake and to amend an Act in consequence (Bill S-24, Chapter 8, 2001)

An Act to establish the Financial Consumer Agency of Canada and to amend certain Acts in relation to financial institutions (Bill C-8, Chapter 9, 2001)

An Act to amend the Patent Act (Bill S-17, Chapter 10, 2001)

An Act to amend the Budget Implementation Act, 1997 and the Financial Administration Act (Bill C-17, Chapter 11, 2001)

Avec permission,

Le Sénat se reporte aux Avis de motions du gouvernement.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Rompkey, C.P.,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au mardi 18 septembre 2001, à 14 heures.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Conformément au paragraphe 135(4) du Règlement, la séance est suspendue jusqu'à 16 h 55.

La séance reprend.

SANCTION ROYALE

Le Sénat s'ajourne à loisir pour attendre l'arrivée de Son Excellence la Gouverneure générale.

Quelque temps après, Son Excellence la Gouverneure générale, arrive et prend place au pied du Trône—

L'honorable Président ordonne à l'Huissier du bâton noir de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que—

« C'est le plaisir de Son Excellence la Gouverneure générale que les Communes se rendent immédiatement auprès d'elle dans la salle du Sénat. »

La Chambre des communes étant arrivée,

Un des greffiers au Bureau lit alors les titres des projets de loi à sanctionner, comme suit :

Loi modifiant la Loi sur les juges et une autre loi en conséquence (projet de loi C-12, chapitre 7, 2001)

Loi visant à mettre en œuvre l'entente conclue par les Mohawks de Kanesatake et Sa Majesté du chef du Canada concernant l'exercice de pouvoirs gouvernementaux par ceux-ci sur certaines terres et modifiant une loi en conséquence (projet de loi S-24, chapitre 8, 2001)

Loi constituant l'Agence de la consommation en matière financière du Canada et modifiant certaines lois relatives aux institutions financières (*projet de loi C-8, chapitre 9, 2001*)

Loi modifiant la Loi sur les brevets (projet de loi S-17, chapitre 10, 2001)

Loi modifiant la Loi d'exécution du budget de 1997 et la Loi sur la gestion des finances publiques (*projet de loi C-17, chapitre 11, 2001*)

An Act to amend the Proceeds of Crime (Money Laundering) Act (Bill S-16, Chapter 12, 2001)

An Act to amend the Motor Vehicle Transport Act, 1987 and to make consequential amendments to other Acts (*Bill S-3, Chapter 13, 2001*)

An Act to amend the Canada Business Corporations Act and the Canada Cooperatives Act and to amend other Acts in consequence (*Bill S-11*, *Chapter 14*, *2001*)

An Act to amend the Excise Tax Act (Bill C-13, Chapter 15, 2001)

An Act to amend the Customs Act, the Customs Tariff, the Excise Act, the Excise Tax Act and the Income Tax Act in respect of tobacco (*Bill C-26*, *Chapter 16*, 2001)

An Act to amend the Income Tax Act, the Income Tax Application Rules, certain Acts related to the Income Tax Act, the Canada Pension Plan, the Customs Act, the Excise Tax Act, the Modernization of Benefits and Obligations Act and another Act related to the Excise Tax Act (Bill C-22, Chapter 17, 2001)

An Act to amend the Eldorado Nuclear Limited Reorganization and Divestiture Act and the Petro-Canada Public Participation Act (*Bill C-3, Chapter 18, 2001*)

An Act to amend the Federal-Provincial Fiscal Arrangements Act (Bill C-18, Chapter 19, 2001)

An Act to amend the Parliament of Canada Act, the Members of Parliament Retiring Allowances Act and the Salaries Act (Bill C-28, Chapter 20, 2001)

An Act to amend the Canada Elections Act and the Electoral Boundaries Readjustment Act (*Bill C-9, Chapter 21, 2001*)

An Act to amend the Farm Credit Corporation Act and to make consequential amendments to other Acts (*Bill C-25, Chapter 22, 2001*)

An Act to establish a foundation to fund sustainable development technology (Bill C-4, Chapter 23, 2001)

An Act to amend the Act of incorporation of the Conference of Mennonites in Canada (Bill S-25)

An Act to authorize The Imperial Life Assurance Company of Canada to apply to be continued as a company under the laws of the Province of Quebec (*Bill S-27*)

An Act to authorize Certas Direct Insurance Company to apply to be continued as a company under the laws of the Province of Quebec (*Bill S-28*).

Loi modifiant la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité (projet de loi S-16, chapitre 12, 2001)

Loi modifiant la Loi de 1987 sur les transports routiers et d'autres lois en conséquence (*projet de loi S-3, chapitre 13, 2001*)

Loi modifiant la Loi canadienne sur les sociétés par actions et la Loi canadienne sur les coopératives ainsi que d'autres lois en conséquence (projet de loi S-11, chapitre 14, 2001)

Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise (projet de loi C-13, chapitre 15, 2001)

Loi modifiant la Loi sur les douanes, le Tarif des douanes, la Loi sur l'accise, la Loi sur la taxe d'accise et la Loi de l'impôt sur le revenu en ce qui concerne le tabac (projet de loi C-26, chapitre 16, 2001)

Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, les Règles concernant l'application de l'impôt sur le revenu, certaines lois liées à la Loi de l'impôt sur le revenu, le Régime de pensions du Canada, la Loi sur les douanes, la Loi sur la taxe d'accise, la Loi sur la modernisation de certains régimes d'avantages et d'obligations et une loi liée à la Loi sur la taxe d'accise (projet de loi C-22, chapitre 17, 2001)

Loi modifiant la Loi sur la réorganisation et l'aliénation de Eldorado Nucléaire Limitée et la Loi sur la participation publique au capital de Petro-Canada (projet de loi C-3, chapitre 18, 2001)

Loi modifiant la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces (*projet de loi C-18, chapitre 19, 2001*)

Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada, la Loi sur les allocations de retraite des parlementaires et la Loi sur les traitements (*projet de loi C-28, chapitre 20, 2001*)

Loi modifiant la Loi électorale du Canada et la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales (*projet de loi C-9, chapitre 21, 2001*)

Loi modifiant la Loi sur la Société du crédit agricole et d'autres lois en conséquence (projet de loi C-25, chapitre 22, 2001)

Loi créant une fondation chargée de pourvoir au financement de l'appui technologique au développement durable (*projet de loi C-4, chapitre 23, 2001*)

Loi modifiant la Loi constituant en corporation la Conférence des Mennonites au Canada (projet de loi S-25)

Loi autorisant L'Impériale, Compagnie d'Assurance-Vie, à demander sa prorogation en tant que personne morale régie par les lois de la province de Québec (projet de loi S-27)

Loi autorisant Certas direct, compagnie d'assurance, à demander sa prorogation en tant que personne morale régie par les lois de la province de Québec (*projet de loi S-28*).

To these Bills the Royal Assent was pronounced by the Clerk of the Senate in the following words:-

"In Her Majesty's name, Her Excellency the Governor General doth assent to these Bills.

5:18 p.m.

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces projets de loi ont reçu la sanction royale :

« Au nom de Sa Majesté, Son Excellence la Gouverneure générale sanctionne ces projets de loi. »

17 h 18

17 h 21

The Deputy Speaker of the House of Commons addressed Her Excellency the Governor General as follows:

"May it Please Your Excellency:

The Commons of Canada have voted supplies to enable the Government to defray certain expenses of the public service.

In the name of the Commons, I present to Your Excellency the following Bill:

An Act for granting to Her Majesty certain sums of money for the public service of Canada for the financial year ending March 31, 2002 (Bill C-29, Chapter 24, 2001),

To which Bill I humbly request Your Excellency's Assent."

After one of the Clerks at the Table read the title of the Bill—

To this Bill the Royal Assent was pronounced by the Clerk of the Senate in the following words:

"In Her Majesty's name, Her Excellency the Governor General thanks her loyal subjects, accepts their benevolence and assents to this Bill."

5:21 p.m.

Les Communes se retirent.

Il plaît à Son Excellence la Gouverneure générale de se retirer.

The Commons withdrew.

After which Her Excellency the Governor General was pleased to retire.

REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE **SENATE PURSUANT TO RULE 28(2):**

Document entitled "Canadian Security Intelligence Service-2000 Public Report".—Sessional Paper No. 1/37-288.

Report on the administration of the Canadian Environmental Protection Act for the fiscal year ended March 31, 2000, pursuant to the Act, R.S.C. 1985, c. 16 (4th Supp.), s. 138. -Sessional Paper No. 1/37-289.

L'honorable Vice-président de la Chambre des communes adresse la parole à Son Excellence la Gouverneure générale, comme suit:

« Qu'il plaise à Votre Excellence :

Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le projet de loi suivant :

Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2002 (projet de loi C-29, chapitre 24, *2001*),

Que je prie humblement Votre Excellence de bien vouloir sanctionner. »

Un des greffiers au Bureau ayant donné lecture du titre du projet de loi,

Le Greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce projet de loi a reçu la sanction royale :

« Au nom de Sa Majesté, Son Excellence la Gouverneure générale remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce projet de loi. »

RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DU SÉNAT CONFORMÉMENT AU PARAGRAPHE 28(2) DU RÈGLEMENT

Document intitulé « Service canadien du renseignement de sécurité—Rapport public de 2000 ».—Document parlementaire nº 1/37-288.

Rapport sur l'application de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2000, conformément à la Loi, L.R.C. 1985, ch. 16 (4^e suppl.), art. 138.—Document parlementaire nº 1/37-289.

Reports of the Canadian Environmental Assessment Agency for the fiscal year ended March 31, 2001, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 1/37-290.

Reports of the Canada Customs and Revenue Agency for the fiscal year ended March 31, 2001, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 1/37-291.

Reports of Canada Mortgage and Housing Corporation for the fiscal year ended March 31, 2001, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 1/37-292.

Report of the Canada Pension Plan, together with the Auditor General's report, for the fiscal year ended March 31, 2000, pursuant to the *Act to amend the Canada Pension Plan*, R.S.C. 1985, c. C-8, s. 117.—Sessional Paper No. 1/37-293.

Reports of the Copyright Board for the fiscal year ended March 31, 2001, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).

—Sessional Paper No. 1/37-294.

Reports of the Standards Council of Canada for the fiscal year ended March 31, 2001, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).
—Sessional Paper No. 1/37-295.

Summaries of the Corporate Plan for 2001-02 to 2005-06 and of the Operating and Capital Budgets for 2001-02 of the Standards Council of Canada, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 125(4).—Sessional Paper No. 1/37-296.

Report of the Farm Credit Corporation, together with the Auditor General's report, for the fiscal year ended March 31, 2001, pursuant to the *Financial Administration Act*, R.S.C. 1985, c. F-11, sbs. 150(1).—Sessional Paper No. 1/37-297.

Report on the Farm Debt Mediation Act, Farm Debt Mediation Service and Farm Consultation Service, pursuant to the Farm Debt Mediation Act, S.C. 1997, c. 21, sbs. 28(3).—Sessional Paper No. 1/37-298.

ADJOURNMENT

The Honourable Senator Corbin, moved, seconded by the Honourable Senator Rompkey, P.C.:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

(Accordingly, at 5:25 p.m. the Senate was continued until Tuesday, September 18, 2001, at 2:00 p.m.)

Rapports de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale pour l'exercice terminé le 31 mars 2001, conformément à la Loi sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 1/37-290.

Rapports de l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2001, conformément à la Loi sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire nº 1/37-291.

Rapports de la Société canadienne d'hypothèques et de logement pour l'exercice terminé le 31 mars 2001, conformément à la Loi sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire nº 1/37-292.

Rapport sur le Régime de pensions du Canada, ainsi que le rapport du Vérificateur général y afférent, pour l'exercice terminé le 31 mars 2000, conformément à la *Loi modifiant le Régime de pensions du Canada*, L.R.C. 1985, ch. C-8, art. 117. —Document parlementaire nº 1/37-293.

Rapports de la Commission du droit d'auteur pour l'exercice terminé le 31 mars 2001, conformément à la Loi sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).

—Document parlementaire nº 1/37-294.

Rapports du Conseil canadien des normes pour l'exercice terminé le 31 mars 2001, conformément à la Loi sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).

—Document parlementaire nº 1/37-295.

Sommaires du plan d'entreprise de 2001-2002 à 2005-2006 et des budgets d'investissement et de fonctionnement de 2001-2002 du Conseil canadien des normes, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 125(4).—Document parlementaire nº 1/37-296.

Rapport de la Société du crédit agricole, ainsi que le rapport du Vérificateur général y afférent, pour l'exercice terminé le 31 mars 2001, conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques, L.R.C. 1985, ch. F-11, par. 150(1). —Document parlementaire nº 1/37-297.

Rapport sur la Loi sur la médiation en matière d'endettement agricole, le Service de médiation en matière d'endettement agricole et le Programme de consultation agricole, conformément à la Loi, L.C. 1997, ch. 21, par. 28(3). —Document parlementaire n° 1/37-298.

AJOURNEMENT

L'honorable sénateur Corbin propose, appuyé par l'honorable sénateur Rompkey, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(En conséquence, à 17 h 25 le Sénat s'ajourne jusqu'au mardi 18 septembre 2001, à 14 heures.)

Changes in Membership of Committees Pursuant to Rule 85(4)

Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry

The name of the Honourable Senator Finestone removed from the membership (*June 13*).

The name of the Honourable Senator Fairbairn substituted for that of the Honourable Senator Sparrow (*June 13*).

Standing Senate Committee on Fisheries

The name of the Honourable Senator Callbeck substituted for that of the Honourable Senator Hubley (*June 13*).

Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology

The name of the Honourable Senator Finestone substituted for that of the Honourable Senator Pépin (*June 13*).

The names of the Honourable Senators Callbeck, Pépin and Morin substituted for those of the Honourable Senators Morin Finestone and Pépin (*June 14*).

Modifications de la composition des comités conformément au paragraphe 85(4) du Règlement

Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts

Le nom de l'honorable sénateur Finestone enlevé de la liste des membres (13 juin).

Le nom de l'honorable sénateur Fairbairn substitué à celui de l'honorable sénateur Sparrow (13 juin).

Comité sénatorial permanent des pêches

Le nom de l'honorable sénateur Callbeck substitué à celui de l'honorable sénateur Hubley (13 juin).

Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie

Le nom de l'honorable sénateur Finestone substitué à celui de l'honorable sénateur Pépin (13 juin).

Les noms des honorables sénateurs Callbeck, Pépin et Morin substitués à ceux des honorables sénateurs Morin, Finestone et Pépin (14 juin).



If undelivered, return COVER ONLY to: Communication Canada — Publishing Ottawal, Ontario K1A 0S9

En cas de non-livraison, retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à: Communication Canada — Édition Ottawa (Ontario) K1A 0S9